



**Scruter.** L'engagement exprimé le 22 avril par les États-Unis de diminuer leurs émissions de GES de 50 % à 52 % d'ici à 2030 est une bonne nouvelle, ne nous le cachons pas. De plus, cette annonce a été accompagnée par d'autres engagements significatifs, comme celui du Japon de relever son objectif de réduction de 26 % à 46 %. Certes, on peut toujours se dire qu'il était temps et que l'on ne rattrapera jamais le retard accumulé. On peut aussi faire remarquer que s'engager, c'est bien, mais qu'agir, c'est mieux et, surtout, rappeler que ce que l'on souhaite, c'est obtenir des résultats le plus rapidement possible. Mais tous les acteurs économiques n'ont pas attendu ces déclarations pour se mettre au travail. Cependant, ces nouvelles orientations devraient libérer leur énergie et peut-être même déclencher une course au mieux-disant. Par conséquent, les entreprises qui n'ont pas sérieusement amorcé le virage pourraient vite se retrouver hors-jeu. Mais il va falloir rester attentif, faire très régulièrement le point sur les progrès accomplis et continuer à remonter la barre.

## CONTEXTES

### Législations : égalité, États-Unis

#### Peut-être bientôt une loi pour réduire les inégalités salariales aux États-Unis

Dans la plupart des pays, les écarts de revenu sont un aspect très concret des inégalités entre les femmes et les hommes. Les États-Unis n'échappent pas à la règle. Dans ce pays, **les femmes ne perçoivent en moyenne** que 82 % de la rémunération allouée aux hommes. Les femmes asiatiques ou originaires des îles du Pacifique reçoivent 85 % du salaire versé aux hommes blancs, les femmes blanches, 79 %, les femmes noires, 63 %, les femmes amérindiennes, 60 % et les femmes hispanophones, 55 %.

Le 15 avril, la Chambre des représentants a adopté le [Paycheck Fairness Act](#) (217 voix pour et 210 votes contre). Cette loi vise, notamment, à **lever les échappatoires qui permettent aux employeurs de justifier les disparités salariales** entre les sexes et en défaveur des personnes de couleur. Elle interdira, par exemple, aux recruteurs de demander aux salariés leurs antécédents salariaux lors des embauches et favorisera la transparence salariale en exigeant que davantage d'employeurs déclarent leurs données salariales au gouvernement. Elle protégera également les travailleurs contre d'éventuelles représailles lorsqu'ils discutent de leur salaire avec des collègues.

Ce n'est pas la première fois que le législateur essaye de faire adopter la Paycheck Fairness Act ([IE n° 294](#)). La Chambre a, en effet, déjà adopté cette loi en 2008, 2009 et 2019. Mais le projet n'est jamais parvenu au bout du processus législatif. Toutefois, certains pensent aujourd'hui que cette tentative pourrait aboutir, compte tenu de l'influence de la pandémie sur les femmes.

### Législations : droits et libertés, Union européenne

#### L'encadrement de l'usage de l'intelligence artificielle, nouvel enjeu pour la défense des libertés

La Commission européenne a dévoilé le 21 avril sa [proposition de règlement](#) sur l'intelligence artificielle (IA). Ce règlement s'adressera à tout acteur public ou privé situé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE et dont les activités auront une incidence sur les personnes au sein du territoire de l'Union. Les utilisations

privées non professionnelles ne seront pas concernées. **Plusieurs technologies seront interdites**, comme celles qui visent à manipuler le comportement des personnes en vue de leur causer un préjudice, celles qui ont pour but de noter les individus sur la base de leur comportement social, qui sont susceptibles de générer des situations discriminatoires ou d'utiliser la reconnaissance faciale en temps réel dans les espaces accessibles au public à des fins de maintien de l'ordre (sauf cas particuliers)... Des obligations seront imposées aux acteurs selon le niveau de risque dans lequel seront mises en œuvre ces technologies. **Des amendes sont prévues** et peuvent aller jusqu'à 30 millions d'euros ou 6 % du chiffre d'affaires annuel mondial dans les cas d'utilisation d'algorithmes interdits.

Le projet doit encore être approuvé par le Conseil et le Parlement européens. Plusieurs eurodéputés ont cependant rédigé une lettre ouverte dans laquelle ils déclarent que **le projet de loi devrait interdire que l'IA puisse déterminer le genre et l'orientation sexuelle des personnes**. Ils font, par exemple, référence à un projet mené par des chercheurs de l'université de Stanford qui ont indiqué, en 2017, que leur système d'IA identifiait les hommes homosexuels dans 83 % des cas. D'autres applications sont contestées. En 2020, l'ONG Access Now s'est ainsi élevée contre un système de publicité dans la ville brésilienne de São Paulo, qui se servait de la reconnaissance faciale pour afficher des publicités différentes aux personnes qui passaient devant en fonction de leur sexe. Pour les signataires de la lettre, **les systèmes d'IA qui catégorisent automatiquement la population en deux sexes renforcent les stéréotypes de genre**. Ces exemples mettent aussi en évidence les nouvelles responsabilités qui s'imposent à toutes les entreprises en matière de RSE, car les utilisateurs de technologies controversées sont susceptibles de conférer à ces dernières une légitimité marchande pernicieuse pour la société.

---

## OUTILS, ANALYSES

---

### Notations : climat, finance

#### Tous les fonds devraient calculer la trajectoire de température qu'ils sous-tendent

Plusieurs approches sont aujourd'hui utilisées pour évaluer et rendre compte de la « performance climatique » des portefeuilles de titres (intensité carbone, émissions évitées, risque, alignement avec l'ambition affichée par l'accord de Paris, etc.). **Mais cette diversité interdit de les comparer**. De plus, les méthodes de mesure ne sont pas toujours compréhensibles par des non-spécialistes. Dans une étude publiée le 14 avril, le Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL) estime que tous les fonds devraient rendre compte de leur niveau d'alignement avec l'ambition de l'accord de Paris. Pour ce faire, **la principale unité de mesure devrait être un « score de température »**. Ainsi, à chaque portefeuille, le score de température associerait une trajectoire d'augmentation probable de la température induite par le portefeuille et mesurée en degrés centigrades (° C). La [première partie de cette étude](#) analyse les approches actuellement employées pour mesurer et rendre compte de la performance climatique des fonds. La deuxième partie (à venir) examinera comment peuvent être conçus les scores de température (méthodes scientifiques sous-jacentes, techniques d'extrapolation des émissions de GES utilisées, répartition des budgets carbone).

### Jeunesse : santé, Europe, pharmacie

#### Des étudiants en pharmacie s'organisent pour lutter contre l'antibiorésistance

La résistance aux antibiotiques (antibiorésistance) est un problème majeur qui s'étend à l'échelle planétaire ([voir IE](#)). Certaines études indiquent même que cela pourrait devenir la première cause de mortalité dans le monde dans les prochaines décennies. **Plusieurs secteurs d'activité sont concernés**.

**La pharmacie** en premier lieu (en étant, directement ou indirectement, à l'origine de déversements de substances actives dans l'environnement, en n'orientant pas suffisamment sa recherche vers la découverte de nouveaux antibiotiques...), **les sociétés d'assainissement** (qui ne mettent pas assez l'accent sur ces pollutions dans les solutions qu'elles proposent), **l'élevage**, et plus largement **l'agroalimentaire** (qui devraient davantage réduire l'usage des antibiotiques et exclure de leurs approvisionnements les produits d'élevage qui ne respectent pas un cahier des charges strict), **les chaînes de restauration, les plates-formes de livraison à domicile et l'hôtellerie** (qui devraient aussi durcir leurs exigences à propos des ingrédients carnés qui entrent dans leurs offres). Les investisseurs commencent à s'intéresser à cette question ([IE n° 334](#)), mais de manière encore trop timide.

Pour faire face à cette urgence, **des associations d'étudiants en pharmacie** de quatre pays européens (France, République tchèque, Slovaquie et Suisse) se sont unies pour coordonner leur action sur ce sujet. Elles viennent de publier une série de [24 propositions](#) pour répondre au phénomène d'antibiorésistance en Europe.

---

## ENGAGEMENT

---

### Investisseurs : impact des services, États-Unis, services publics

#### Aux États-Unis, le financement privé des prisons n'a pas le vent en poupe

La question de l'utilité des produits et services est une dimension incontournable de la responsabilité des entreprises. La gestion privée et le financement des centres pénitentiaires entrent dans ce champ. **De fait, il importe de s'interroger sur les éventuelles conséquences que ces délégations peuvent avoir pour l'ensemble de la société.** Participent-elles à l'amélioration des conditions de détention des prisonniers et facilitent-elles leur retour à la vie civile ou, à l'inverse, octroient-elles une légitimité à certaines politiques punitives et alimentent-elles les activités de lobbying en vue de renforcer ces politiques et remplir les prisons ? Avec 539 adultes détenus pour 100 000 habitants en 2019 (sans compter les personnes en détention provisoire, celles détenues dans des centres pour migrants ou des établissements pour enfants), **l'Alabama fait partie des États américains les plus répressifs**, loin, il est vrai, derrière la Louisiane (887). En décembre 2020, le ministère américain de la Justice a même intenté une action en justice contre l'État de l'Alabama et son Département de l'administration pénitentiaire, alléguant des violations des droits constitutionnels des détenus dans leur protection contre la violence entre prisonniers, des abus sexuels et un usage excessif de la force de la part du personnel de sécurité.

En juillet 2019, **la banque britannique Barclays** avait annoncé qu'elle cesserait de financer les sociétés pénitentiaires privées. Mais cette déclaration ne semblait concerner que les prêts. Aussi, la banque a-t-elle accepté d'organiser la souscription d'une offre obligataire de 840 millions de dollars au profit de Government Real Estate Solutions of Alabama, une filiale de l'entreprise américaine CoreCivic, l'une des principales sociétés mondiales du secteur carcéral, et ce, en vue de financer la construction de deux nouvelles prisons en Alabama. Mais, le 12 avril, **un groupe d'une trentaine d'investisseurs**, de chefs d'entreprises et de militants a publié une lettre appelant les banques et les investisseurs à **ne pas souscrire à la levée de fonds** dont le résultat aboutirait à « *perpétuer l'incarcération de masse* ». Finalement, le 19 avril, devant la faible appétence pour l'offre, **Barclays a annoncé qu'elle avait informé son client qu'elle ne participait plus à la transaction** et que « *si [son] objectif avait été de permettre à l'État d'améliorer ses installations, [elle reconnaissait] qu'il s'agissait d'une question complexe et importante* » et que les commentaires qui avaient accompagné cet épisode l'incitaient à revoir sa politique.

## Syndicats, associations, actionnaires : diversité, États-Unis

### Engagement actionnarial pour diversifier les conseils d'administration aux États-Unis

Le 20 avril 2021, plus de 140 responsables d'importantes organisations de promotion de la « justice raciale » présentes aux États-Unis et leurs alliés ont publié une lettre ouverte dans le *Financial Times* pour appeler les plus grands **gestionnaires d'actifs à respecter leurs engagements en matière d'équité et de justice raciale**. Les signataires de la lettre ont prévu d'analyser les votes des gérants de fonds durant la saison 2021 des assemblées générales pour s'assurer qu'ils honorent leurs promesses. Majority Action, une organisation à but non lucratif de défense des droits des actionnaires, et le syndicat étatsunien Service Employees International Union (SEIU) ont parrainé la lettre et ont publié plus de **50 recommandations de vote** dans un [guide](#) structuré autour de quatre thèmes : responsabilité des dirigeants en matière de dépenses à caractère politique, transparence des politiques de lobbying, audit de l'équité raciale et diversité des conseils.

Les organisations estiment que « *les grands gestionnaires d'actifs ont l'opportunité de définir une norme pour que les entreprises aillent au-delà de leurs déclarations* ». Mais elles notent également qu'un [rapport](#), publié en 2020 par Majority Action et le SEIU, avait révélé que de nombreuses entreprises n'avaient pas tenu les promesses qu'elles avaient faites à la suite de la résurgence du mouvement « [Black Lives Matter](#) » l'été dernier. Le rapport avait aussi signalé qu'en 2020, les géants de la gestion d'actifs, tels que BlackRock et Vanguard, avaient soutenu les administrateurs de plus de 90 % des entreprises du S&P 500 dont les conseils d'administration ne comptaient aucun membre « ethniquement diversifiés » ou qui n'avaient pas d'administrateur noir. La lettre appelle donc les grands gestionnaires d'actifs à **s'opposer aux conseils entièrement composés d'administrateurs blancs** ou à ceux qui ne comportent qu'un seul membre issu des minorités, et à appuyer les demandes des actionnaires réclamant des audits d'équité raciale dans des entreprises appartenant à des secteurs critiques comme la finance, la santé et le commerce de détail.

---

**Associations : indices, Australie, Inde.** Le 17 mars, l'organisation écologiste australienne Market Forces avait demandé à S&P Global de réexaminer la présence de l'opérateur portuaire indien **Adani Ports and Special Economic Zone (APSEZ)** dans son indice éthique Dow Jones Sustainability Emerging Markets ([IE n° 342](#)). Pour l'association, plusieurs raisons justifiaient sa requête : les liens étroits entretenus par la compagnie avec l'armée birmane à l'origine du coup d'État en Birmanie le 1<sup>er</sup> février, son rôle déterminant dans le développement de la très controversée mine de charbon thermique de [Carmichael](#) dans l'État australien du Queensland, et les importants dommages écologiques occasionnés dans certains sites portuaires en Inde. Le 13 mars, S&P Dow Jones a finalement annoncé qu'il retirerait la valeur de son indice dès le 15 avril.

---

## Associations : climat, justice, Mozambique, hydrocarbures

### La situation se complique sérieusement pour Total au Mozambique

À la suite d'une nouvelle offensive meurtrière des rebelles liés à Daech, dans la province de Cabo Delgado au Mozambique à la fin du mois de mars, le groupe Total, très impliqué dans le développement d'un important projet gazier dans ce pays ([voir IE](#)), a suspendu ses activités le 27 mars dans la région et **a décidé d'évacuer son personnel**. Le 26 avril, le groupe a confirmé « *le retrait de l'ensemble du personnel du projet Mozambique LNG du site d'Afungi* ». Cette information corrobore le drame humanitaire qui se déroule dans la région.

Parallèlement, l'association Friends of the Earth (England, Wales and Northern Ireland) a annoncé, le 22 avril, qu'elle avait obtenu l'autorisation de la Haute Cour de justice britannique de saisir les tribunaux pour **contester la décision de UK Export Finance (UKEF)**, l'agence de crédit à l'exportation du Royaume-Uni, **de fournir un soutien financier d'un milliard de dollars** au développement du gaz naturel liquéfié au Mozambique. L'association reproche à l'agence de ne pas avoir procédé à l'analyse nécessaire pour évaluer correctement si son soutien au projet était conforme aux obligations du Royaume-Uni et du Mozambique au regard de l'accord de Paris. L'ONG fait, par exemple, remarquer que les émissions dues à l'utilisation finale du gaz sont estimées à environ **116 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an**, soit l'équivalent du total des rejets du transport aérien pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Pourtant, ces émissions n'ont pas été prises en compte.

**Collectivités, consommateurs : climat, justice, États-Unis, hydrocarbures.** La ville de New York a porté plainte le 22 avril contre Exxon Mobil Corp., Royal Dutch Shell Plc, BP Plc et l'American Petroleum Institute pour **publicité mensongère et pratiques commerciales trompeuses** et pour avoir « *systématiquement et intentionnellement trompé* » les New-Yorkais quant au rôle majeur joué par les combustibles fossiles dans le changement climatique. Dans sa plainte, la ville soutient que l'objectif des défendeurs est « *d'attirer de nouveaux consommateurs vers leurs produits à base de combustibles fossiles et d'empêcher leur défection massive vers des alternatives plus propres qui contribuent beaucoup moins au changement climatique* ». **D'autres États, comme le Connecticut ou le Minnesota, ont lancé des actions similaires.** Cette plainte fait suite à une autre poursuite engagée et perdue par l'État de New York à l'encontre d'Exxon. En 2019, l'État avait été débouté d'une action dans laquelle il accusait la compagnie pétrolière de fraude en valeurs mobilières, affirmant que celle-ci avait menti aux actionnaires en omettant de divulguer ses plans internes destinés à faire face au changement climatique ([IE n° 313](#)).

---

## ENTREPRISES

---

### GES : Afrique du Sud, transport

#### Sasol et Toyota s'associent pour développer l'hydrogène vert en Afrique du Sud

L'hydrogène reste considéré comme un vecteur d'énergie d'avenir, notamment dans le transport. Mais à plusieurs conditions. Tout d'abord, il est nécessaire qu'il soit produit par **électrolyse de l'eau, réalisée à partir d'électricité d'origine renouvelable** (« hydrogène vert »). Ce mode de production est encore très minoritaire. Il faut ensuite que son coût de fabrication soit économiquement viable. Certains moyens de transport, comme **les trains et les véhicules lourds** (camions, bus...), semblent offrir aujourd'hui les débouchés les plus prometteurs. Il convient enfin de disposer de **réseaux de stations de rechargement** adaptés et en mesure de répondre aux besoins. Le site H2stations.org dénombreait 553 stations en service à la fin de l'année 2020, surtout en Asie (notamment au Japon et en Corée du Sud) et en Europe (Allemagne, France...). Selon le site, 226 autres stations étaient planifiées à cette date. Aucune station active n'était recensée en Amérique latine ou en Afrique.

Le 14 avril, le groupe automobile japonais Toyota et la société pétrochimique sud-africaine Sasol ont annoncé un partenariat pour développer un **écosystème complet de mobilité à base d'hydrogène vert** en Afrique du Sud. Pour [Sasol](#), il s'agit d'une opportunité pour redorer son image très détériorée sur le

plan environnemental et concrétiser son ambition à devenir un leader mondial dans la production d'hydrogène vert. Les parties prévoient de développer un **projet pilote** qui utilisera l'un des principaux couloirs de fret routier en Afrique du Sud, à savoir la route N3 (entre Durban et Johannesburg) longue de 569 kilomètres. Elles souhaitent également **introduire dans le pays des camions fonctionnant avec des piles à combustible**. Pour l'instant, Toyota ne dispose d'aucun camion qui soit opérationnel pour le marché sud-africain, mais en prépare déjà pour les marchés américain et japonais, et possède une technologie solide avec la Mirai, la première berline à pile à hydrogène commercialisée dans le monde en 2014. Enfin, Sasol et Toyota envisagent l'installation d'une **station de ravitaillement en hydrogène** et d'élargir leur partenariat à d'autres acteurs.

### Développement : Ouganda, France, banques

#### Le projet d'oléoduc de Total entre l'Ouganda et la Tanzanie fait fuir les banques françaises

L'oléoduc de 1 443 km qui doit acheminer le pétrole ougandais au port de Tanga en Tanzanie (East African Crude Oil Pipeline, EACOP) est dénoncé par de nombreuses organisations pour ses conséquences sociales et environnementales. Il s'insère dans le projet de développement pétrolier de [Total en Ouganda](#). **Son coût (3,5 milliards de dollars) doit être financé à 70 % par des banques**. Début 2019, le président de Stanbic de l'époque, l'une des deux banques en charge de constituer le *pool* bancaire devant assurer ce financement, affirmait que le tour de table devait être bouclé en juin de la même année ([IE n° 294](#)).

Deux ans plus tard, non seulement ce tour de table n'est pas achevé, mais les défections se multiplient parmi les banques susceptibles d'être candidates pour financer le projet. Le 1<sup>er</sup> mars dernier, 263 organisations émanant de la société civile ont adressé une [lettre](#) aux banques chargées de former le *pool* ainsi qu'à d'autres partenaires financiers du groupe Total pour leur demander de ne pas participer au financement de l'oléoduc. Dans son édition du 21 avril 2021, le quotidien *Les Échos* a rapporté que, d'après ses informations, **les trois principales banques françaises (Société Générale, Crédit Agricole et BNP Paribas) ne prendraient pas part au financement du projet**, « *trop difficile à défendre* » selon des sources proches du dossier. Si elles sont confirmées, ces décisions rejoindront celles déjà prises par Crédit Suisse, Barclays, la banque australienne ANZ, l'agence britannique de crédit à l'exportation UKEF et la Banque africaine de développement.

---

## Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

ORGANISATION/SOCIETE																								
NOM/PRENOM																								
ADRESSE																								
CODE POSTAL/VILLE																								

Adressez vos commandes d'abonnement à :  
CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris